

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: ANTI-GERM WP 35

Type(s) de produit: TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro de l'autorisation: FR-2021-0034

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0017276-0001

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	9
5.1. Consignes d'utilisation	9
5.2. Mesures de gestion des risques	9
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	9
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	10
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	10
6. Autres informations	10

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

ANTI-GERM WP 35
ANTI-GERM DES OXI-35 SPRAY
ANTI-GERM DES OXI-35 BATH
AG/WP35 TC 1
AG/WP35 TC 3
AG/WP35 TC 4
AG/WP35 TCS
ANTI-GERM WP 35 TC1
ANTI-GERM WP 35 TC3
ANTI-GERM WP 35 TC4
ANTI-GERM WP 35 TCS

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	HYPRED SAS
	Adresse	55, boulevard Jules Verger 35803 DINARD France
Numéro de l'autorisation	FR-2021-0034 1-1	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0017276-0001	
Date de l'autorisation	13/08/2021	
Date d'expiration de l'autorisation	28/06/2031	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1315 - Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Belinka Perkemija, d.o.o.
Adresse du fabricant	Zasavska cesta 95 1231 Ljubljana-Črnuče Slovénie
Emplacement des sites de fabrication	Zasavska cesta 95 1231 Ljubljana-Črnuče Slovénie
Substance active	1315 - Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Evonik Resource Efficiency GmbH
Adresse du fabricant	Rellinghauser Strasse 1 – 11 45128 Essen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Rodenbacher Chaussee 4 63457 Hanau Allemagne

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	35

2.2. Type de formulation

AL : Autre liquide SL : Solution concentrée

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut aggraver un incendie; comburant
Nocif en cas d'ingestion.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque des lésions oculaires graves.
Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.
Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles ...
Éviter de respirer les .
Se laver soigneusement après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... en cas de malaise.
Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
Rincer la bouche.
En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation.

En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des emballages alimentaires

Type de produit	TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfection des emballages alimentaires
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: - autre Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom scientifique: -autre Nom commun: Levures Stade de développement: - autre
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système clos Description détaillée: Méthode d'application: pulvérisation en système fermé Température d'utilisation ≥ 200 ° C Conditions de propreté
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: - Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Produit prêt à l'emploi.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, fûts, IBC (PEHD): 5-1100 kg.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Remplir les emballages dans des réservoirs de stockage à l'aide d'un système de dosage automatisé. Alternativement, raccorder les emballages avec le système fermé dans lequel le processus de désinfection est effectué.
- Après la désinfection, les emballages désinfectés sont automatiquement séchés à l'air avant utilisation.
- L'utilisateur du produit biocide doit effectuer une validation biologique avec un organisme d'essai approprié (par exemple des spores de *Geobacillus stearothermophilus*) au moins une fois pour garantir l'efficacité du processus de désinfection utilisé.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Une aération suffisante via une ventilation locale aspirante et une ventilation mécanique générale doit être assurée.
- Le produit ne doit être transféré dans des conduites fermées qu'après mélange et chargement. Les flux ouverts de produit et d'eaux usées ne sont pas autorisés.
- Des mesures de rejet de peroxyde d'hydrogène sur le lieu de travail avec un équipement de mesure approprié doivent être effectuées lors de la mise en œuvre de l'usine d'emballage aseptique, à intervalles réguliers (intervalles annuels recommandés) et après tout changement réalisé sur le dispositif. Les réglementations nationales relatives aux mesures sur le lieu de travail doivent être respectées.
- En cas de maintenance, aucune personne (hormis l'opérateur) ne doit être présente à proximité des machines d'emballage.
- En cas de maintenance de l'usine d'emballage aseptique (par exemple lors du nettoyage manuel, incidents techniques ou réparation), des EPI appropriés (équipement de protection respiratoire, gants de protection chimique, combinaison de protection chimique (au moins de type 6), protection des yeux) sont nécessaires.
- Le type de masque respiratoire et de filtre (lettre de code, couleur) doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection de surfaces en contact avec des denrées alimentaires par remplissage manuel

Type de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Désinfection des surfaces en contact avec des denrées alimentaires en circuit fermé.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: - autre
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: - autre

Nom scientifique: - autre
Nom commun: Levures
Stade de développement: - autre

Domaine d'utilisation

Intérieur

Intérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: remplissage manuel

Description détaillée:

Le produit est ajouté à l'eau en circulation par remplissage manuel

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: -

Dilution (%): -

Nombre et fréquence des applications:

2% v/v - 15 min de temps de contact (60°C)

0,5% v/v - 6 h de temps de contact (40°C)

Conditions de propreté.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon, fûts, IBC (PEHD): 5-1100 kg.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Ajuster la solution de désinfection dans le système à une concentration d'utilisation finale de 0,5% ou 2,0% de produit, selon la température et le temps de contact.
- Utiliser uniquement dans les systèmes pré-nettoyés.
- Après le temps de contact requis, rincer les tuyaux et machines avec de l'eau potable.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Désinfection des surfaces en contact avec des denrées alimentaires – Application automatique

Type de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Désinfection des surfaces en contact avec des denrées alimentaires en circuit fermé (CIP)

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: - autre
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: - autre

Nom scientifique: - autre
Nom commun: Levures
Stade de développement: - autre

Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: remplissage automatique Description détaillée: Le produit est ajouté à l'eau en circulation par remplissage automatique
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: - Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: 2% v/v - 15 min de temps de contact (60°C) 0,5% v/v - 6 h de temps de contact (40°C) Conditions de propreté.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, fûts, IBC (PEHD): 5-1100 kg.

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Ajuster la solution de désinfection dans le système à une concentration d'utilisation finale de 0,5% ou 2,0% de produit, selon la température et le temps de contact.
- Utiliser uniquement dans les systèmes pré-nettoyés.
- Après le temps de contact requis, rincer les tuyaux et machines avec de l'eau potable.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions fournies ou ajouter le conseil de prudence.
- Respecter les conditions d'utilisation du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).
- Informer le titulaire de l'inscription si le traitement est inefficace.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Le processus de dilution doit être effectué à l'aide d'un système de dosage automatique.
- Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- L'utilisation à minima d'un tablier de protection ou d'une combinaison de protection (au moins de type 6, EN 13034) lors de la manipulation du produit est obligatoire.
- L'utilisation d'une protection oculaire lors de la manipulation du produit est obligatoire.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 18 mois.
- Stocker à une température inférieure à 40°C.

6. Autres informations

-